Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Contrat de professionnalisation, je suis perdu !

Par Jeunenantais

Bonjour, j'aurais 21 ans pour l'année scolaire 2018/2019, ca faisait 2 ans que je travaillais et j'ai perdu mon poste de commercial en septembre 2017 donc j'ai le droit actuellement encore a 385 jours d'indemnisation de chômage. J'aimerai reprendre mes études en septembre 2018 en BTS NRC en contrat de professionnalisation cependant le seul critère pour que je reprenne les études est : si je peux financièrement !!
Voila le topo : avec mon loyer, mon crédit voiture etc chaque mois comme charge fixe 690 euros parte.
or en BTS NRC on gagne si je me trompe pas pour une personne qui a 21 ans ou plus et avec un Bac S (pour ma part), 70% du SMIC 35H soit 1.048,93 EUR c'est ce que je pourrait gagner en brut ramené au net 806 EUR !
soit une fois toutes mes charges partis il me resterais par mois 115 euros pour manger, m'habiller, frai d'entretiens de voiture, dépense imprévu etc .. donc clairement impossible de s'en sortir. Alors j'avait plusieurs questions ...
Je n'aurait pas le droit a la prime d'activité car mes revenues de 2016 était trop élevé.
Quel aide peux me proposer l'état ?
et si je comprend bien on est remunere a 70% du smic 35h or moi en alternance je ferais beaucoup moins vu que c'est que 3 jour dans la semaine, donc c'est encore mois que les 70 % de base ?
Je souhaiterais savoir si en plus des 70% du smic j'aurai un complément de mes droits acquis par pôle emploi?
Cordialement